

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°09-2022-161

PUBLIÉ LE 15 DÉCEMBRE 2022

# Sommaire

## **09 PREFECTURE DE L ARIEGE DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET DE L APPUI TERRITORIAL / BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE**

09-2022-12-01-00030 - Décision du 1er décembre 2022 portant  
déclassement du domaine public ferroviaire d un terrain sis sur la  
commune de MONTAUT, parcelle cadastrée ZE 44 (4 pages)

Page 3

## **DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC**

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SPA : **GS0215-01**

### **SNCF Réseau**

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2019-552 du 3 juin 2019 portant diverses dispositions relatives au groupe SNCF notamment son article 18 ;

Vu le décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019 relatif aux règles de gestion domaniale applicables à la société SNCF Réseau et sa filiale mentionnée au 5° de l'article L. 2111-9 du Code des transports (SNCF Gares & Connexions), notamment son article 3,

Vu l'Arrêté du Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,

Vu la délibération du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs à son président et fixant les conditions générales des délégations au sein de SNCF Réseau,

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du président au directeur général adjoint clients et services

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du directeur général clients et services à la Directrice Territoriale,

Vu l'autorisation de la Préfecture de Haute-Garonne autorisant le déclassement en date du 26/07/2022.

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de la SA SNCF Réseau

**DECIDE :**

**ARTICLE 1**

**Option 1 : Terrains :**

Le terrain **de plain-pied** sis à **MONTAUT** tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente décision sous teinte jaune, sont déclassés du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Références cadastrales		Propriétaire	Surface (m <sup>2</sup> )
	Section	Numéro		
09199 Montaut	ZE	44	SNCF RESEAU	8 827
		<b>TOTAL</b>		<b>8 827</b>

**ARTICLE 2**

Copie de la présente décision sera communiquée au Préfet du département d'Ariège.

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département d'Ariège.

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de SNCF Réseau,

**Fait à TOULOUSE,  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2022**

**SIGNE :**

**Catherine TREVET  
Directrice Territoriale**



## PLANS CADASTRE ET PLANCHE PHOTO

### PLAN PERIMETRE CESSIBLE



## PLAN DE SITUATION

